



*fourreau pour l'intérêt de la cause divine, sachant que plus d'un ennemi ne peut être renversé que par des coups hardis et des incisions salutaires.»*

Dans nos familles, ayons à cœur de pratiquer la charité, vertu si souvent malmenée. Que de rancœurs, de rancunes sourdes entre des membres de même sang ... Balayons devant nos portes et faisons la paix entre nous si besoin. Qui n'a en mémoire le pardon de Monsieur d'Elbée à Chemillé (église St-Pierre), le 11 avril 1793 ? Face aux Vendéens qui voulaient, excédés de tant de massacres et d'injustices, se venger des révolutionnaires, le général leur demanda de prier le Pater. Ce qu'ils firent. Et il leur imposa le silence tandis qu'ils allaient murmurer « pardonnez-nous nos offenses ... » Ils pardonnèrent ! Voilà un acte chrétien, héroïque... Nous gardons tous en mémoire le « **Pater des Vendéens** ». Mais il ne s'agit pas de faire mémoire d'un temps



passé et révolu. Ce serait bien stérile et inutile par conséquent. Vivons-le, afin que ce soit plus qu'un souvenir, mais bien une réalité : un acte de charité, jour après jour. Et il est tant d'occasions de pratiquer cette vertu. C'est ce qui restera vivace, au bout d'une vie bien remplie.

Saint Thomas d'Aquin résume bien tout cela : « *Le propre de la charité est de transformer celui qui aime en l'objet de son amour.* » Au sommet c'est le Christ qui règne, centre de tous nos intérêts. Notre foi, notre espérance ne trouvent leur raison d'être qu'en Jésus-Christ, Roi et Centre de tous les cœurs ! Laissons-nous former par notre divin

Modèle. Est-ce si difficile ? « *Si ton œil est simple, tout ton corps sera illuminé.* » Rechargeons nos batteries par une salutaire retraite, au besoin. Vous en connaissez le chemin. Il n'est pas si loin de chez vous, à Gastines !

Abbé Dominique Rousseau

## La fête de la Purification de la Sainte Vierge, le 2 février



Chaque année nous célébrons, le 2 février, la fête de la Purification de la Sainte Vierge, qui est l'une des fêtes liturgiques les plus anciennes en l'honneur de Notre Dame, et même sans doute la plus ancienne, puisqu'elle était célébrée à Jérusalem dès le 4<sup>ème</sup> siècle. Elle commémore deux événements qui se déroulaient en même temps dans le Temple de Jérusalem :

En premier lieu, c'est la cérémonie de la Purification légale de Marie au Temple qui est présentée à notre contemplation. Notre Dame, qui est restée absolument vierge avant, pendant et après la naissance de son Fils unique, s'est soumise volontairement et de tout son cœur à cette pieuse cérémonie, alors qu'elle n'y était pas tenue. **Elle nous donne ainsi un admirable exemple d'humilité et d'obéissance** et, le moment de dévoiler le secret de sa maternité divine n'étant pas encore venu, elle se montre heureuse d'être assimilée à toutes les autres mères.

En second lieu, cette fête commémore la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple, conformément à la Loi du Seigneur qui prescrivait : « *Tout premier-né sera consacré au Seigneur* ». Là aussi, quel **exemple d'abaissement et d'abnégation** nous donne Notre Seigneur qui, en tant que vrai Dieu et auteur de cette prescription comme de toutes celles de sa Loi, n'avait pas à s'y soumettre ! C'est néanmoins à l'occasion de cette cérémonie que l'Enfant Jésus fait sa première entrée dans le Temple du Seigneur, et vient y sceller la nouvelle alliance entre son Père éternel et tout le genre humain, en s'offrant dès ce moment comme victime à la place de tous les hommes, si pécheurs et si coupables.

A l'occasion de cette cérémonie de présentation au Temple, les parents de l'enfant devaient offrir en sacrifice, selon la prescription de la Loi, deux tourterelles ou deux petits de colombe, comme le rappelle la cinquième antienne des deuxièmes vêpres de la fête. Saint Thomas d'Aquin nous donne la signification spiri-

tuelle profonde de l'offrande de ces deux espèces d'oiseaux.

La tourterelle a une triple signification :

1. en tant qu'oiseau qui chante beaucoup, elle signifie la **prédication et la confession de la foi** ;
2. en tant qu'animal chaste, elle symbolise la **chasteté** ;
3. enfin, en tant qu'animal solitaire, elle désigne la **contemplation**.

Quant à la colombe, animal doux et simple, elle signifie la **douceur** et la **simplicité** ; de plus en tant qu'animal qui aime vivre en groupe, elle signifie la **vie active**.

Saint Thomas conclut de tout cela que **l'offrande de ces oiseaux figurait la perfection du Christ qui devait venir et de ses membres**. Et il ajoute que la Loi du Seigneur demandait d'offrir deux oiseaux de l'une ou l'autre espèce pour manifester que la sainteté requise ne concernait pas seulement l'âme, mais aussi le corps.

Pour ce qui est des **cierges bénits** le 2 février, ils ne sont pas une simple figure, comme ces oiseaux, mais ils **représentent réellement la perfection du Christ Incarné**, venu habiter parmi nous. Saint Anselme nous dit en effet qu'il y a trois choses à considérer dans le cierge : la cire, la mèche et la flamme :

- ↳ la **cire**, formée du suc des fleurs par les abeilles, que l'Antiquité a toujours considérées comme un type de la virginité, représente la **chair virginale du Divin Enfant**, laquelle n'altéra d'aucune manière, ni dans sa conception, ni dans sa

- ↳ naissance, l'intégrité parfaite de Marie ;
- ↳ la **mèche**, qui est à l'intérieur de la cire, représente **l'âme du Christ Jésus** ;
- ↳ la **flamme**, qui brille à la partie supérieure du cierge, représente la **divinité de Notre Seigneur**.

La liturgie de la fête de la Purification est donc d'une grande richesse spirituelle et d'une grande signification surnaturelle. Ce n'est pas sans raison qu'elle clôt le cycle liturgique de Noël, pour deux motifs :

- elle nous fait contempler une dernière fois dans tout son ensemble le mystère de l'Incarnation, mystère central de tout le cycle de Noël, en nous faisant voir en Notre Seigneur Jésus-Christ incarné le Messie annoncé par tous les prophètes de l'Ancien Testament (voir l'épître de la messe) ;
- elle fait la jonction entre les deux grands cycles liturgiques de Noël et du Carême, tout comme Notre Seigneur fit la jonction entre l'Ancien Israël, représenté au Temple par le vieillard Siméon et la prophétesse Anne, et le Nouvel Israël qu'est l'Église Catholique sortie de son côté percé par la lance du soldat alors qu'il était mort sur la Croix (voir l'évangile de la messe).

Il convient donc de profiter de cette belle fête de la Purification pour remercier Notre Seigneur et Notre Dame de toutes les grâces surnaturelles reçues durant le temps liturgique de Noël, et pour leur demander les grâces qui nous seront nécessaires pour sanctifier le plus généreusement possible le Carême qui vient.

Abbé Fabrice Delestre

## Dimanche 24 février à Gastines

### « Journée des familles » :

**11h00** : Messe chantée

**12h45** : Repas (inscription obligatoire avant le 18 février) :

02 41 74 12 78 ; [prieuredegastines@orange.fr](mailto:prieuredegastines@orange.fr)

**14h30** : Conférence de M. Christophe Carichon :

*Agnès de Nanteuil*

*Itinéraire d'une catholique française face au nazisme.*

**16h30** : « *On se bat dans l'Ouest* ».

Reportage de la télévision en 1974,  
chez l'abbé Jamin et l'Association St-Pie V de l'Ouest

## Jeûne et abstinence du carême

**Jeûner**, c'est ne faire qu'un repas complet par jour auquel il est permis d'ajouter de légères collations, une le matin et une le soir (soupe et pain).

**Faire abstinence**, c'est s'abstenir de viande.

Le jeûne et l'abstinence n'obligent plus aujourd'hui sous peine de péché grave que le Mercredi des Cendres et le Vendredi saint. Sont obligés :

- ↳ au jeûne les adultes de 18 à 60 ans ;
- ↳ - à l'abstinence les fidèles à partir des 7 ans accomplis jusqu'à la fin de leur vie.

Face au délitement de la discipline, Mgr Lefebvre recommandait de s'en tenir à la discipline en vigueur jusqu'au concile : abstinence de viande tous les vendredis.

Pour suivre l'exemple du Christ, son chef et son modèle, et pour réaliser en lui-même le mystère de la sainte Quarantaine, le chrétien, durant ces jours "saints", se livre plus totalement, plus exclusivement, au service de Dieu. Du même coup, et comme le Christ, il s'expose aux attaques de l'Esprit du mal. C'est dire que le Carême, période de vie chrétienne plus pure et plus parfaite, est en même temps une période de combat spirituel et de guerre au péché.

Le Carême est consacré très spécialement à la purification du cœur. Saint Léon nous le dit : le Carême a été institué pour **restaurer la pureté de l'âme**. Du reste, l'Eglise précise bien, dans la collecte du premier dimanche, que l'observance quadragésimale est ordonnée à la **purification de tous ses membres**. Mais cette purification n'est pas chose simplement négative, elle comporte aussi un élément positif, la **croissance dans la vertu**. Pendant le Carême, déclare saint Léon, il faut que nous soyons particulièrement attentifs à **rendre nos cœurs purs** et que nous **redoublions d'ardeur** dans l'exercice des vertus.

Pour parvenir à cette parfaite pureté du cœur que doit réaliser la pratique du Carême, il est avant tout nécessaire, comme le remarque saint Benoît, de **s'éloigner** résolument de toute habitude tant soit peu vicieuse. Ce qui est élémentaire, car « il est bien superflu de surcharger l'observance de pratiques nouvelles, d'imaginer une belle stratégie de macérations, lorsque le cœur reste volontairement plein d'orgueil, de jalousie, de paresse, de murmure. » (Dom Delatte). A tout instant, l'Eglise dans sa liturgie nous avertit qu'au jeûne du corps doit ré-

pondre le **jeûne de l'âme**, qui n'est autre que l'abstention rigoureuse du péché : *Ut sicut ab alimentis abstinemus in corpore, ita a vitiis jejunemus in mente* – afin qu'imitant le corps en son abstinence, notre âme, de son côté, s'abstienne du péché. (Collecte du vendredi après le troisième dimanche). Cette formule et beaucoup d'autres semblables donnent à entendre que le chrétien doit profiter du Carême pour réagir avec un surcroît de vigueur **contre le faisceau d'inclinations** mauvaises et toujours renaissantes qui ont leur racine **au fond du cœur humain**, et d'où découle la multitude de nos fautes. Tout ce qui souille l'homme, déclare le Seigneur, sort du cœur de l'homme : *Quae autem procedunt de ore, de corde exeunt et ea sunt quae coinquant hominem* – Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur, et voilà ce qui rend l'homme impur. (Mt 15, 18 – Evangile du mercredi après le troisième dimanche) Pour que la purification du Carême soit intérieure et totale, il faut que l'âme s'affranchisse de **toutes les pensées perverses** : *Et a pravis cogitationibus mundemur in mente* – et afin que notre âme soit purifiée des pensées mauvaises. (Collecte du deuxième dimanche) Il y a donc lieu, comme l'observe saint Léon, de déclarer une véritable guerre au péché, et de lui livrer, jusque dans ses moindres ramifications, une lutte sans merci. Ce qui suppose de notre part **cette entière conversion du cœur** que le Seigneur réclame chaque jour du Carême à l'heure de tierce : *Convertimini ad me in toto corde vestro*, « convertissez-vous à moi de tout votre cœur. »

(D'après Dom E. Flicoteaux, OSB  
"Le sens du Carême")

### Carnet de famille

Baptêmes :

Léonie Tricot, le 15 décembre 2012 à Angers

Amaury Vergez, le 19 janvier 2013 à Saumur

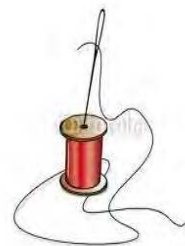
Premières Communions :

Alexandre Dupé, Clarisse Dupé, Marthe Ferchaud,  
le 16 décembre 2012 à Chemillé

### Ouvroir :

**Samedis  
2 et 16 février**

**Samedis  
2 et 23 mars**



## Les évangiles du Carême

« **Seigneur, faites que je voie !** » Ce cri de l'aveugle de Jéricho que l'Église nous fait entendre le dimanche de la Quinquagésime, juste avant le début de la sainte quarantaine, nous indique que le Carême est une quête de la lumière. Le péché a fait de nous des aveugles, et pourtant nous sommes appelés à devenir des « enfants de lumière ». Il nous faut donc nous laisser illuminer par celui qui affirme être « la lumière du monde ». Tout au long de notre Carême, Notre-Seigneur nous dispense sa lumière particulièrement au moyen de l'évangile de chaque jour. On n'en saurait trop recommander la lecture attentive et priante.

La plupart des évangiles de la première moitié du Carême sont empruntés à saint Matthieu, tandis que ceux de la deuxième moitié sont presque tous extraits de saint Jean. Parmi ces derniers, trois passages se distinguent par leur longueur : ceux de la Samaritaine (3<sup>e</sup> vendredi), de l'aveugle-né (4<sup>e</sup> mercredi) et de la résurrection de Lazare (4<sup>e</sup> vendredi). Ils évoquent successivement les trois grands thèmes bibliques de l'eau, de la lumière et de la vie, ceux-là précisément que l'on retrouvera lors de la Vigile Pascale : après la bénédiction du cierge pascal (la lumière) et de l'eau, la messe célèbre la Résurrection du Sauveur (victoire de la vie sur la mort).

Il serait vain de prétendre établir une classification rigoureuse de l'ensemble des évangiles que l'Église nous offre pour le temps du Carême. Tentons néanmoins d'en proposer une sorte de « guide de lecture », en relevant les principaux sujets qui y sont abordés.

### I – Notre Seigneur Jésus-Christ

La personne de l'Homme-Dieu est au centre de notre foi. Nos évangiles du Carême soulignent tantôt sa **divinité**, dont l'affirmation sera le motif de sa condamnation à mort (2<sup>e</sup> dimanche, 2<sup>e</sup> lundi, dimanche de la Passion, lundi de la Passion...), tantôt sa **puissance**, manifestée par de nombreuses guérisons (par exemple celles du paralytique, le 1<sup>er</sup> vendredi, et de l'aveugle-né, le 4<sup>e</sup> mercredi), par la résurrection du fils de la veuve de Naïm (4<sup>e</sup> jeudi) et de Lazare (4<sup>e</sup> vendredi), par l'expulsion de démons (3<sup>e</sup> dimanche, 3<sup>e</sup> jeudi) et par divers miracles (comme la multiplication des pains, le 4<sup>e</sup> dimanche).

**L'annonce de la Passion et de la Résurrection** revient fréquemment (1<sup>er</sup> mercredi, 2<sup>e</sup> mercredi, 4<sup>e</sup> lundi, samedi de la Passion...) : l'âme de Notre-

Seigneur est tout orientée vers son sacrifice.

### II – Les trois grandes observances du Carême

1. La **prière** : « Ma maison est une maison de prière » (1<sup>er</sup> mardi) – exemples de prière pleine de foi : celle du centurion (jeudi après les Cendres) ou de la Cananéenne (1<sup>er</sup> jeudi) – la prière commune : « Si deux d'entre vous s'accordent... » (3<sup>e</sup> mardi) – « Adorer en esprit et en vérité » (3<sup>e</sup> vendredi).
2. Le **jeûne** (c'est-à-dire la pénitence) : celui de Notre-Seigneur (1<sup>er</sup> dimanche) et le nôtre (mercredi des Cendres).
3. L'**aumône** (c'est-à-dire la charité fraternelle) : « Aimez vos ennemis » (vendredi après les Cendres) « C'est à moi que vous l'avez fait » (1<sup>er</sup> lundi) – « [Pardonnez] jusqu'à 70 fois 7 fois » (3<sup>e</sup> mardi).

### III – Thèmes divers

- ✚ Les **finis dernières** : le jugement dernier (1<sup>er</sup> lundi)
- ✚ le Ciel offert au pauvre Lazare, l'enfer réservé au mauvais riche (2<sup>e</sup> jeudi).
- ✚ La **miséricorde** : l'enfant prodigue (2<sup>e</sup> samedi) – la femme adultère (3<sup>e</sup> samedi) – Marie-Madeleine (jeudi de la Passion).
- ✚ Le **combat contre Satan** (1<sup>er</sup> dimanche).
- ✚ La **pureté d'intention** (mercredi des Cendres, vendredi après les Cendres, 3<sup>e</sup> mercredi).

Remarquons en terminant la place discrète qu'occupe **la Vierge Marie** en ces évangiles. A deux reprises, Jésus y fait indirectement l'éloge de sa Mère : « Celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les Cieux, c'est lui qui est mon frère, et ma sœur, et ma mère » (1<sup>er</sup> mercredi) – « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent » (3<sup>e</sup> dimanche). Et juste avant d'entrer dans la semaine sainte, l'Église nous fait célébrer Notre-Dame de Compassion (vendredi de la Passion), pour souligner son rôle essentiel dans le mystère de notre rédemption. Prions-la avec sainte Bernadette : « Je suis l'enfant de vos douleurs, l'enfant du Calvaire ; accordez-moi de ne jamais oublier mon origine. »

Père Bruno OSB

## Les finances du prieuré

A l'occasion du denier du culte et de la quête nouvellement instaurée (une fois par mois, le premier dimanche à partir de janvier dernier), j'ai dû soulever le voile sur une question sensible : les finances de Gastines. Plusieurs d'entre vous ont été émus d'apprendre l'état précaire de notre bourse ... plate !

Il est vrai que l'étendue de la belle et grande propriété du prieuré prête à rêver... Le promeneur du dimanche, le fidèle qui vient de temps à autre pour une messe en semaine, pour une fête paroissiale, pour la kermesse pense que la Fraternité est bien riche ! Pourquoi donc être généreux tandis que les prêtres vivent dans un château ? Peut-être même mènent-ils une *vie de château* ? Trop beau pour être vrai ! Ses pensées sont des mirages car, flânant dans les sentiers de Gastines, le gentil promeneur est bercé d'illusions.

Après le rêve, la réalité s'impose. Qu'en est-il au juste ? Gastines est un legs de Monsieur Bertrand de Roquefeuil (+ 1992) à la Fraternité. Cette grande propriété a été remise en état, voici une dizaine d'années. Les bâtiments de ferme (l'actuelle maison de retraite) étaient délabrés, n'ayant pas été utilisés, ni habités pendant plus de vingt ans. L'état du prieuré n'était guère meilleur. La vente des terres agricoles et des vignes a permis la restauration minimale pour un fonctionnement correct. Je l'ai écrit en décembre dernier. Il y a encore tant à faire (isolation insuffisante, crépi inexistant...).

Indépendamment du profit spirituel et des grâces inestimables qu'une grande partie de nos fidèles méconnaissent en ne faisant pas de retraite (les *bonnes raisons* foisonnent...), le nombre de retraitants n'est pas

assez élevé pour équilibrer le budget de cette maison.

Quelles sont nos (seules) ressources financières ? les quêtes des chapelles et les offrandes des fidèles. Comme le prieuré ne parvient pas à boucler les mois, mes Supérieurs m'ont demandé de prévoir une quête mensuelle destinée à éponger les frais kilométriques (près de 6000 km / mois) effectués par les prêtres (dimanche, semaine, visite aux malades, catéchismes). C'est chose faite depuis janvier et nous entendons maintenir ce rythme : le premier dimanche du mois. Cette quête, nous l'espérons, permettra partiellement l'entretien des voitures des prêtres.

**En bref, voici la réalité : nous n'avons pas un sou d'avance.**



Les factures sont placées sous les pieds de saint Joseph et c'est à lui qu'avec confiance nous nous adressons pour qu'il prenne en mains nos soucis pécuniaires.

Voilà, chers Fidèles, je vous ai tout expliqué de façon claire et aussi précise que possible ! Après avoir tendu les mains pour nos écoles, je continue ici à le faire pour cette belle œuvre de Gastines et de nos chapelles. Je pose toute ma confiance en saint Joseph... et en vous aussi. Nous ne sommes pas

prêtres pour nous, mais pour le bien de vos âmes. Au mois de décembre, nous avons tendu les mains pour le **denier du culte** (devoir de justice) ; à présent, avec le carême qui arrive, nous tendons les bras pour **l'aumône dite de carême**. Donnez avec joie : ce sera un geste de charité ! Nous vous remercions du fond du cœur et prions de ce même cœur pour vous tous. « *Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait* », nous enseigne Notre-Seigneur. Dans le prochain bulletin sera glissée une enveloppe : offrande de carême. Encore merci !

Nous sommes confiants dans la Providence qui ne fait jamais défaut. Notre but est avant tout spirituel : chapelles ferventes, retraites profondes, pour vos âmes.

Nous tâchons de nous employer à cette noble entreprise et de nombreuses grâces sont bien présentes à travers le ministère des prêtres. Je tiens ici à remercier mes confrères qui se donnent sans compter à leur ministère. Priez pour nous, nous prions pour vous !

Votre Prieur

17 janvier 2013  
Fête de Notre-Dame  
de Pontmain

IDENTIFICATION NATIONALE - R.I.B.			
BI ROUEN SDC			
14 AVENUE ARISTIDE BRIAND			
76000 ROUEN			
02 35 52 73 19		02 35 89 40 83	
Titulaire du compte			
ASS FRATER SACERDOTALE ST PIEX			
Domiciliation			
BI ROUEN SDC (08328)			
Références bancaires nationales			
Banque	Indicatif	N° de compte	Clé
30002	05922	0000079414A	54
IDENTIFICATION INTERNATIONALE			
IBAN FR06 3000 2059 2200 0007 9414 A54			
BIC / Adresse SWIFT : CRLYFRPP			

## An progrès historique ?

Nous sommes abasourdis par les lois qui risquent d'être promulguées par les autorités de notre pays, relativement au mariage. Jamais nous n'aurions pu imaginer voici quelques années encore que le niveau moral puisse descendre dans ces bas-fonds. Mais il ne faut s'étonner de rien : **là où Dieu est absent, de quoi l'homme n'est-il pas capable ?**

Le porte-parole du gouvernement (Najat Valaud-Belkacem) du président Hollande vient de le dire, dans une émission où elle faisait face à l'abbé de La Morandais (pour une fois il parlait bien, défendant courageusement le mariage : un homme et une femme). En conclusion, a-t-elle dit le lundi 14 janvier dernier, le gouvernement est "totalement déterminé" à mettre en œuvre le mariage homosexuel, un **"progrès historique"**.

Interrogée sur les possibles concessions aux anti-mariage gay au lendemain de leur manifestation massive (près d'un million de personnes), la ministre des Droits des femmes a assuré que *"le gouvernement est totalement déterminé à réaliser cette réforme, ce progrès historique qui n'est pas la victoire d'un camp contre un autre mais un progrès pour toute la société"*.

Elle concluait que c'était la mise en œuvre de la trilogie « Liberté-Egalité-Fraternité » que cette future loi sur la possibilité d'un mariage homosexuel. Nous y voilà : la Révolution s'applique jusqu'au bout dans sa logique implacable de destruction. Il faut changer la nature profonde de la réalité. Il faut briser ce que Dieu a fait : c'est le péché de Satan qui refuse

tout ordre. Nous arrivons au chaos.

Alain Escada (Président de l'Institut Civitas), en conclusion de son communiqué du 2 novembre 2012, citait une pensée de Chantal Delsol, philosophe (*Tribune libre* publiée par le *Figaro* le 20 mai 2012). Elle ose un constat que la société moderne prétend nier :



*« (...) quand la chrétienté s'efface, c'est comme si on nous retirait le sol sous les pieds, plus rien ne reste. C'est à dessein que je dis « rien ». Car l'exigence du mariage homosexuel, et de l'adoption des enfants qui va avec, est un dessein nihiliste. Non parce qu'il va contre la « nature ». Mais parce que, par principe, il refuse de débattre sur la question des limites : tout ce que je veux, et tout de suite, et quelles qu'en soient plus tard les conséquences. Deux facteurs suscitent ce nihilisme.*

*Le premier est la détestation de la religion, de ses dogmes et de ses interdits : et les adeptes de ces mesures sont clairement prêts à tout, et même à tout casser, pour briser définitivement des croyances ennemies. D'où la haine qui les porte, d'où une telle hargne qui les a portés (contre toute légalité démocratique, à force de menaces et de lobbying) à rendre*

*illégale toute opinion contraire à la leur. (...)*

*Le deuxième facteur, c'est le remplacement des valeurs morales par l'unique critère de la souffrance et du désir individuels : empêcher deux homosexuels de se marier est inhumain, car enfin ils en souffrent.*

*Pourquoi les en empêcher puisqu'ils s'aiment ? Avec ce raisonnement, on justifie n'importe quoi. Des Hollandais ont contracté un mariage à trois. Un jeune Australien s'est marié l'année dernière avec son chien. Des enfants de 10 ans pourraient se marier, s'ils s'aiment. Et aussi un père avec sa fille de 10 ans, s'ils s'aiment.*

*Lorsque plus rien n'arrête le désir, ni la religion ni la tradition, ni aucune sagesse plus haute, alors les dégâts ne sont pas loin. Nos contemporains, d'ailleurs, le savent bien, puisque dans tous les autres domaines ils militent contre la loi du désir tout-puissant : face à l'environnement, face à l'économie. Dans ces domaines, ils sont conservateurs au bon sens du terme : au sens où nous devons conserver l'avenir. Pourquoi faudrait-il limiter nos caprices dans le but de protéger l'avenir des forêts ou celui des salariés, et non de protéger l'avenir de la famille et de la filiation ? "*

Que chaque catholique médite l'épithète de l'écrivain **Louis Veillot** :

*"J'espère en Jésus.*

*Sur la terre*

*Je n'ai pas rougi de sa Loi ;  
Au dernier jour, devant son Père,  
Il ne rougira pas de moi."*

Ce que le gouvernement actuel prône n'est pas un « progrès historique », mais bien plutôt une

régression effarante que jamais aucune civilisation n'a admise ni pratiquée car cela répugne au simple bon sens. C'est le règne du démon qui cherche à se mettre en place, sous le couvert d'une loi. C'est pire qu'une régression par conséquent : c'est un contre ordre, c'est un anti ordre, c'est un chaos, **le règne du rien.**

Pour achever ces mots, une phrase de saint Paul aux Hébreux (I 11-12) ranimera notre Espérance. Elle est insérée dans la liturgie de Noël, lors de la Messe du Jour : **« *Ipsi peribunt, tu autem permanebis* »** : « *Ils périront, mais vous, Seigneur, vous demeurerez ; ils vieilliront tous comme un manteau ; mais vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne*

*finiront point* ». Dieu ne change pas. Il a créé une nature et, pour la pérennité d'un mariage, il faut un homme et une femme, afin que les enfants y trouvent une stabilité et un véritable nid de charité.

**De Dieu, on ne se moque pas !**

Martin Dalbanne

## Théâtre à Faye d'Anjou : salle des fêtes



**Réservez ces dates et venez nombreux !**

### Coordonnées téléphoniques :

Prieuré St Louis Marie, Gastines :

Tel : 02 41 74 12 78

Fax : 02 41 66 22 64

Abbé Rousseau : 06 71 15 61 91  
d.rousseau.edm@gmail.com

Abbé Dubroeuq : 06 16 80 63 17

Abbé Delestre : 02 41 74 19 78

RP Bruno : 02 41 74 12 78

### En vente dans nos chapelles :

↪ 5 **cartes postales** de Gastines - 50 cts pièce

↪ **DVD** sur Mgr Lefebvre - 12 €

↪ « **On se bat dans l'Ouest** » (Reportage TV en 1974) - 5 €

↪ **Radioscopie** 1974 : Abbé Coache / Jacques Chancel - 5 €

↪ ... et de nombreux livres à Gastines

### Offrande de Messes :

Une Messe : 17 €

Une Neuvaine : 170 €

Un Trentain : 680 €

Messe tous les jours (sauf dimanches et fêtes) à Gastines à 7h30 (plus lundi et jeudi à 11h30) ; Vêpres et Salut le dimanche à 17h



**Retraite sacerdotale**

Du 31 décembre au 5 janvier, 23 confrères ont suivi à Gastines la retraite prêchée par l'abbé Daniel Couture, Supérieur du district d'Asie.

Du 7 au 12 janvier, l'abbé Dubroeuq a prêché une retraite carmélitaine à 8 personnes.

Pendant ce temps (6 - 19 janvier), les religieuses étaient à St-Michel en Brenne, la Maison Mère des Sœurs de la Fraternité.

Sr Marie de la Trinité et Mlle Seigneur ont fait la cuisine durant cette période.

**Bienheureux les prierés où résident nos religieuses !**

Ils sont bien gâtés par la présence de ces femmes adonnées à Dieu. Outre une efficacité hors pair pour maintenir un ordre matériel et une grande propreté dans nos maisons, c'est surtout du bienfait d'une vie religieuse - par l'offrande totale à Dieu pour leur sanctification et celle du prochain - dont nous leur sommes redevables. Elles sont les auxiliaires des prêtres pour leur vaste apostolat. Les effets s'en ressentent puissamment, à travers les retraites que nous prêchons.

Merci mon Dieu. Seigneur, envoyez des ouvrières nombreuses ! La moisson est abondante.



Durant les mois d'hiver, **Frère Luc** ne chôme pas : abattage du bois, soudures variées (remorque agricole, fendeur de bois...)

Il importe de bien s'outiller afin d'avancer plus sûrement.

Nous attendons de la Mairie des nouvelles relatives au permis demandé pour les futures constructions.



Entretien et réparation d'une tour au prieré



Parvis n° 55

**Dimanche 13 janvier :  
manifestation pour la famille**

Comme pour le 18 novembre, deux cars ont été affrétés depuis le prieré et Angers pour la manifestation parisienne contre le mariage homosexuel.

Félicitations aux courageux paroissiens de nos chapelles qui ont fait ce voyage, témoigné et prié, malgré le froid et la pluie.

L'Institut CIVITAS a mobilisé près de 50.000 personnes pour cette grande manifestation.

Ce sont plus de 800.000 français qui sont venus à Paris ce 13 janvier. Si le nombre ne fait pas tout sans doute, nous voyons cependant un réveil et une détermination forte. *A minima*, le bon sens n'est pas éteint dans les âmes : le noyau d'une famille, c'est d'abord un papa, une maman puis des enfants si le Bon Dieu les leur donne.

**Poursuivons nos prières et nos sacrifices !**

# Les Messes dans les chapelles desservies par Gastines

FÉVRIER 2013	Angers Chapelle St-Pie X	Chemillé Chapelle St Joseph	Saumur Chapelle Ste J. Delanoue	Thouars Collégiale Notre-Dame	Le Mans Chapelle ND de l'Annonciation
Vendredi 1 <sup>er</sup> février <i>1<sup>er</sup> vendredi</i>	18h30 puis Heure sainte	19h puis Heure sainte	--	19h puis Heure sainte	--
Samedi 2 février <i>Présentation de NS Purification de ND</i>	<b>18h</b> (Bénédictio des Cierges et messe)	<b>18h</b> (idem)	<b>18h</b> (idem)	<b>10h30</b> (idem)	--
Dimanche 3 <i>Sexagésime</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	17h
Mercredi 6	18h30	--	--	11h15	--
Vendredi 8	18h30	19h	--	--	--
Samedi 9	18h	--	18h	11h15	--
Dimanche 10 <i>Quinquagésime</i>	9h15 : Heure sainte 10h30	8h30 - 10h30 9h30 : Heure sainte	8h15 9h30 : Heure sainte	10h45 9h30 : Heure sainte	17h
Mercredi 13 <b>Cendres</b>	18h30	19h	19h	19h	11h30
Vendredi 15	18h30	19h	--	19h	--
Samedi 16	18h	--	18h	11h15	--
Dimanche 17 <i>1<sup>er</sup> du Carême</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	17h
Mercredi 20 Quatre-Temps	18h30	--	--	11h15	--
Vendredi 22	18h30	19h	--	--	--
Samedi 23 Quatre-Temps	18h	--	18h	11h15	--
Dimanche 24 <i>2<sup>ème</sup> du Carême</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	17h
<b>24 février : Journée familiale à Gastines</b> (voir détail des activités dans le bulletin)					
Mercredi 27	18h30	--	--	11h15	--
Vendredi 1 <sup>er</sup> mars <i>1<sup>er</sup> vendredi</i>	18h30 puis Heure sainte	19h puis Heure sainte	--	19h puis Heure sainte	--

⇒ **Angers - Messe pour les étudiants** : 15 février à 18h30 à la chapelle St-Pie X.

⇒ **Les catéchismes** :

- **Angers** : - mercredi (petits : 16h30 - 17h15 ; moyens : 17h15 - 18h - *Abbé Dubrœucq*)  
- vendredi : 15 février à 19h15 - adolescents (*Abbé Rousseau*)

- **Chemillé** : - mercredis 6 et 20 février à 16h (*Mme Touchard*)

- **Saumur** : - mercredi 17h30 - 18h30 (*Père Bruno*)

- samedi 16h - 17h (*Père Bruno*)

- **Thouars** : - samedi (voir *Abbé Dubrœucq*)

⇒ **Chemillé** :

- Rosaire chaque mardi à 14h30.

- Samedi 9 : Milice de Marie à 17h00 (*Abbé Dubrœucq*)

- Vendredi 15 février : Conférence sur Fatima à 19h45 (*Abbé Delestre*)

⇒ **Retraites de St-Ignace à Gastines**

- **Février** : Messieurs : du 4 au 9 ; Dames et jeunes filles : du 18 au 23.

- **Mars** : Messieurs : du 4 au 9 ; Dames et jeunes filles : du 11 au 16.

### Prières des Quarante Heures

Une **heure sainte** de réparation  
est prévue le **dimanche 10**  
dans nos chapelles (voir plus haut).

Ne la manquons pas !

A Gastines, adoration devant le saint Sacrement :

- Dimanche 10 : 15h à 18h30 - Vêpres à 17h

- Lundi 11 : 18h30 à 19h30

- Mardi 12 : 18h30 à 19h30

